

Mairie de Baume-les-Messieurs

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 AVRIL 2021

Présents :

Mmes Evelyne MAITRE, Bernadette ZYGMUNT, Marie DULAU
MM, Patrick BOUDOUX, Alain BOURREAU, Bernard LECHAT, Till MEYER, Serge MOREAU, Patrick PERRIN, Olivier SCHRANZ.

Absent :

M. Julien BRANDT : procuration à M. Patrick PERRIN

- Ouverture de la séance à 18H30
- En préambule, M. PARROT, convié par le Maire, détaille aux conseillers municipaux comment il envisage réaliser les travaux de réfection des fenêtres et volets de la Mairie.
18h45 : départ de M. PARROT et début de la séance

Mme Evelyne MAITRE est nommée secrétaire de séance.

- Le compte rendu du Conseil du 29 Mars 2021 est approuvé à l'unanimité

Le Maire, Serge MOREAU souhaite l'ajout de deux délibérations :

- Délibération pour corriger la taxe foncière sur le bâti
- Délibération pour le versement d'une subvention au Festival du Haut-Jura

Ces deux délibérations sont acceptées par l'ensemble du Conseil Municipal

Pour : 11

1. TOILETTES PUBLIQUES PLACE GUILLAUME DE POUPET.

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection et d'agrandissement des toilettes publiques Place Guillaume de Poupet.

Dans les toilettes actuelles, le WC existant sera rénové et trois nouveaux urinoirs seront mis en place.

En creusant dans la butte, deux nouvelles toilettes automatiques dont un PMR seront réalisées.

Coût : environ 54 500 euros HT pour l'ajout de 2 WC et 3 urinoirs et 27 000 euros HT pour la maçonnerie, 15.450 euros HT pour la rénovation et 3.000 euros HT de divers et imprévus.

Soit un coût total d'environ **99 950 euros HT**

Actuellement, trois entreprises ont été consultées : une espagnole et deux françaises.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet et autorise le Maire à demander les subventions correspondantes.

Pour : 11

2. TRANSFERT COMPETENCES PLU (plan local d'urbanisme) à ECLA.

Après délibération, le Conseil Municipal ne souhaite pas transférer cette compétence à ECLA.

Avant la mise en place d'un PLU la commune doit initier un plan SPR (Site Patrimonial Remarquable) qui est en cours

Contre : 11

3. TRAVAUX SYLVICOLES

Détail des travaux souhaités par l'ONF

- Plantations pour 4830,60 euros HT
- Mise en peinture des parcelles 1 à 9 pour 2102,70 euros HT

Après délibération, le Conseil Municipal valide uniquement les travaux de plantation pour **4830,60 euros HT** et rejette les travaux de mise en peinture qui seront réalisés lors d'une « corvée citoyenne »

Travaux de plantations : pour : 11

4. TAXE FONCIERE SUR LE BATI.

Suite à une erreur de transcription auprès de la Préfecture, la délibération prise le 29 mars dernier a été rejetée et doit être de nouveau votée.

Le taux validé par le Conseil Municipal est bien de **38,79%** (14,43% taux communal+24,36% taux départemental)

Pour : 11

5. SUBVENTION FESTIVAL DU HAUT-JURA :

Le clou du Festival du Haut-Jura se situera à Baume les Messieurs par un concert le 17 Août dans l'Abbatiale. Le Maire propose d'attribuer une subvention de **1500 euros**.

Après délibération, le Conseil Municipal valide cette proposition et vote une subvention de **1500 euros** au Festival du Haut-Jura.

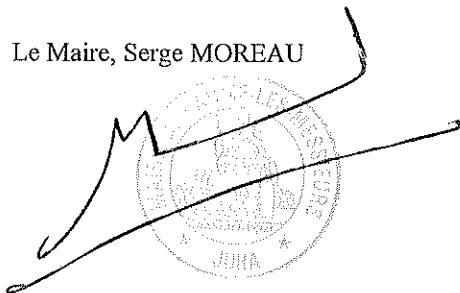
Pour : 11

Questions et informations diverses

- Réception d'un courrier de Monsieur et Madame Favre du « Grand Jardin ». Compte tenu des normes sanitaires imposées aux restaurants, Monsieur et Madame FAVRE souhaitent installer, provisoirement, quelques tables sur la place lorsque la réouverture des restaurants sera effective. Le Conseil Municipal accepte, à titre exceptionnel, pendant la période COVID, l'installation de 4 tables maximum, à charge de Monsieur et Madame FAVRE de réaliser les démarches nécessaires à cette installation (assurances etc...)
- Le Maire a rencontré le Président d'ECLA, lundi 19 à 14h au sujet du dossier épineux de la reprise de la compétence de l'assainissement. Ne désirant pas interférer dans ce dossier, il laisse à sa commission assainissement le soin de poursuivre la procédure au tribunal administratif contre le SERPAC. ECLA ayant peu d'arguments à avancer, le Maire est confiant quant à l'issue du procès.
- Le Maire informe le Conseil Municipal du départ prochain de la secrétaire de mairie.
- Le tournage du film « Juste Ciel » est prolongé au samedi 24, lundi 26 et vendredi 30.
- Le « Club des anciennes Bugatti » souhaite un emplacement pour environ 2 à 3 h lors de leur prochaine venue. M.PERRIN va traiter avec le Club pour leur trouver un lieu.
- Il est conseillé aux personnes créant des gîtes ou chambre d'hôtes de prévoir également au moins une place de stationnement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h.

Le Maire, Serge MOREAU



La secrétaire de séance, Evelyne MAITRE

